

2025

Saint-Calais

Bulletin municipal



Travaux et projets
p. 2-3

Lycée Jean Rondeau
p. 7

Vie associative
p. 18-19

**SAINT
CALAIS**

SOMMAIRE

ÉDITORIAL.....	P1
TRAVAUX ET PROJETS.....	P2-3
URBANISME.....	P4
VIE LOCALE.....	P5
CITOYENNETÉ.....	P6
LYCÉE JEAN RONDEAU.....	P7
ENFANCE ET JEUNESSE.....	P8-9
SOCIAL ET AIDES À LA PERSONNE.....	P10-11
BUDGET.....	P12-13
CENTRE CULTUREL.....	P14-15
PATRIMOINE.....	P16
SAINTE-CALAIS À TRAVERS L'HISTOIRE	P17
VIE ASSOCIATIVE.....	P18-19
TOURISME ET ATTRACTIVITÉ.....	P20
RETOUR EN IMAGES SUR 2024.....	P21
LOISIRS.....	P22
CONTACTS UTILES.....	P23-24
VIE POLITIQUE.....	P25

ÉTAT CIVIL 2024

MARIAGES ET PACS

La commune a célébré 9 mariages et 5 PACS.

NAISSANCES

Bienvenue aux 23 nouveaux-nés de familles Calaisiennes.

DÉCÈS

La commune exprime ses sincères condoléances aux proches des 125 Calaisiennes et Calaisiens qui nous ont quittés.



ÉDITORIAL



LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'actualité internationale nous rappelle chaque jour à quel point le monde est marqué par l'incertitude et la conflictualité. Les tensions géopolitiques influencent notre économie, notre sécurité énergétique et nos finances publiques. Dans ce contexte troublé, nous devons faire preuve de résilience et de lucidité pour affronter les défis à venir.

A l'échelle nationale, la situation économique de notre pays est préoccupante. La dette publique dépasse désormais un niveau critique, imposant aux gouvernements successifs des arbitrages budgétaires complexes. Notre commune n'est pas épargnée par ces arbitrages et nous oblige à gérer nos finances avec une extrême rigueur. Face à ces défis, notre équipe municipale reste mobilisée et confiante dans notre capacité collective à surmonter ces épreuves. C'est ensemble, avec solidarité et engagement, que nous construirons l'avenir de notre ville.

Grâce à votre engagement et à l'implication des associations, commerçants et acteurs locaux, notre village continue de grandir tout en préservant son identité et son cadre de vie (aménagements urbains, entretien des infrastructures, soutien aux initiatives locales et actions en faveur de l'environnement).

C'est avec satisfaction que je vous informe que notre commune a obtenu gain de cause en appel concernant le contentieux de la piscine. Désormais, nous allons étudier l'éventuelle réouverture de celle-ci.

Par ailleurs, un plan guide a été lancé pour dessiner l'avenir

de notre territoire : Saint-Calais doit évoluer, s'adapter aux défis contemporains et anticiper les besoins de demain. Ce projet, réalisable que sur plusieurs années, repose sur différents axes majeurs : revitaliser le centre-ville, renforcer l'attractivité économique, favoriser une mobilité douce et durable, préserver et valoriser notre patrimoine naturel et architectural.

Depuis plus de 30 ans, notre commune fait face à une baisse continue de sa population. Afin d'enrayer cette tendance, nous avons créé un lotissement communal comprenant 7 parcelles, mises en vente au prix de 19 € TTC le m². De plus, un investisseur privé a lancé la construction d'un lotissement de 50 maisons de type F3 et F4, destinées à la location. Avec ces initiatives, nous souhaitons accueillir de nouvelles familles mais aussi répondre aux besoins des entreprises à la recherche de personnel et préserver nos services, nos commerces et notre cadre de vie.

Après plusieurs années passées à vos côtés en tant que Maire de notre belle commune, le moment est venu de vous annoncer ma décision de ne pas solliciter un nouveau mandat lors des élections municipales de 2026.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude aux élus qui m'ont accompagné, aux agents municipaux pour leur investissement quotidien, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs locaux : associations, commerçants, entreprises, bénévoles — qui font vivre notre territoire avec dynamisme et solidarité. D'ici la fin de mon mandat, je resterai pleinement engagé au service de notre commune et assurerai une transition sereine et constructive.

Belle lecture à toutes et à tous, et continuons à avancer ensemble, avec solidarité et enthousiasme.

Marc MERCIER, Maire de Saint-Calais



LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Mesdames, Messieurs,

A un an de la fin de cette mandature (prochaines élections municipales en mars 2026) le mot d'ordre imposé aux collectivités par l'état est « Austerité ». La Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille s'efforcera, malgré tout, d'assumer et d'assurer les compétences qui sont les siennes :

- Sanitaire et social : enfance, petite enfance, familles, maisons de santé
- Développement touristique : avec l'aide de nos deux offices de tourisme à Vibraye et Saint-Calais
- Voirie communautaire
- Développement et aménagement économique
- Logement et habitat : SPRH (Service Public de Rénovation de l'Habitat)



• Aménagement de l'espace :

- Environnement
- PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
- SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Dans un contexte géopolitique très incertain, essayons de rester soudés, habitants, associations, élus pour maintenir un minimum de qualité de vie dans notre environnement rural si agréable.

Au nom de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, une excellente année 2025.

Michel LEROY, Président de la CCVBA

TRAVAUX ET PROJETS

Retour sur les travaux et projets de la commune : le lac, la rénovation de la mairie, la voie douce...

LE LAC



Afin de pérenniser l'avenir du lac, le conseil municipal, dans sa séance du 20 mai 2020, avait pris une délibération décidant de procéder à des travaux pour dynamiser l'attrait de notre ville.

La première phase a eu lieu du 8 octobre au 16 décembre 2024. La deuxième phase a été soumise à enquête publique en juillet 2024.

L'arrêté préfectoral n° DCPPAT 2024-0241 du 3 octobre 2024 nous autorise à reprendre les travaux. **Ceux-ci devraient débuter vers le 22 avril 2025 et se terminer le 19 septembre de cette année, sauf si des aléas météorologiques venaient à les impacter.** Ces travaux consisteront en la fin de la dérivation de l'Anille, le reprofilage du lac, la création d'une île sauvage, le chemin piétonnier autour du lac, la pose d'une passerelle, les modifications d'ouvrages d'art (barrage, déversoir, moine).



Durant cette période, l'activité intense qui s'y déroulera ne permettra en aucun cas l'accès aux abords du lac, que ce soit à partir des parcelles privées ou publiques, et ce, la semaine, le week-end et les jours fériés.

L'arrêté municipal n° PMT 098-23 en date du 19 octobre 2023, toujours en vigueur, prévoit par ailleurs en cas d'infraction, des sanctions conformément aux lois et règlements en vigueur.



voie douce de Montabet

La voie douce partant du carrefour des écoles pour rejoindre la zone du pressoir par la rue de la Montagne est toujours d'actualité.

Nous avons étudié la possibilité que celle-ci soit piétonne et cyclable. Après avoir rencontré les différents services de l'état et du département, il s'avère qu'elle ne pourra être que piétonne et **devrait voir le jour d'ici la fin de l'année.**

GYMNASE KEMP

L'étude de la rénovation de ce bâtiment est toujours en cours.

VIDÉO PROTECTION

Nous avons étudié la mise en place d'une vidéo protection sur la ville.

Les demandes de subventions sont en cours afin de prévoir ces travaux au cours du deuxième semestre.

RESTAURATION EXTÉRIEURE DE LA MAIRIE

Le marché concernant ces travaux a été attribué début avril. Ceux-ci s'étaleront sur 2025 et 2026.



MATÉRIEL

Il a été prévu au budget l'achat d'une tractopelle pour les services techniques.

En effet le matériel actuel a besoin de réparations trop onéreuses.

VOIRIE

Tous les travaux prévus en 2024 n'ont pas pu être réalisés. (Place Picard, rue de la Saulinière, trottoirs rue de la Pocherie). **Ils sont maintenant terminés.**

TRAVAUX SALLE DES FÊTES ET HALLES

Nous étudions des travaux sur ce bâtiment : isolation, changement de chaudière, fenêtres côté rue du théâtre, ainsi que les sanitaires.

Ce bâtiment étant classé, il est nécessaire d'avoir recours à un architecte ainsi que l'avis des bâtiments de France.

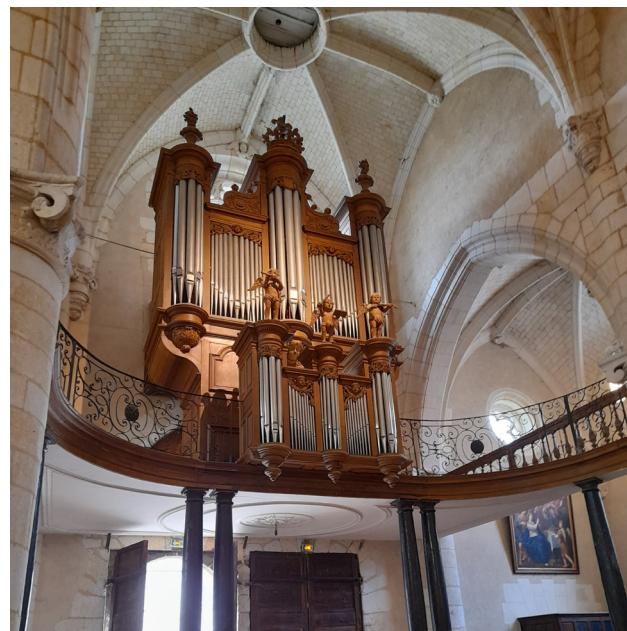
Ces travaux permettront de faire une **économie d'énergie importante**.



ORGUES

Nous avons rendez-vous avec un maître d'œuvre.

A la suite nous pourrons faire les demandes de subvention et prévoir les **travaux de nettoyage** rapidement.



URBANISME

Retrouvez les informations sur le SPRH mis en place par la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille



Qu'est-ce que c'est ?

Dans la continuité des programmes « Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat » et « Plateforme Territoriale de rénovation Énergétique », la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille a mis en place, depuis le 1er avril 2025, le Service Public de Rénovation de l'Habitat en partenariat avec l'État, l'Anah et le Département, selon les accords de la convention Pacte Territorial France Rénov'.

Quels sont les objectifs du SPRH ?

Le SPRH de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille aura pour objectifs d'accompagner les ménages dans leurs projets de réhabilitation de logements. **Cet accompagnement sera :**

- **Financier** avec la mobilisation des aides de droit commun (Anah, Département, et d'autres partenaires)
- **Technique** avec un accompagnement gratuit du ménage par l'opérateur Citémétrie tout au long de son projet.

L'ambition de la collectivité est d'avoir une approche des publics dans une logique d'entonnoir à 3 niveaux :

• Niveau 1 : « Tout public »

Il s'agit de **mobiliser et d'informer les habitants du territoire intercommunal**, lors des fêtes et d'évènements locaux de manière large sur les 3 thématiques : précarité énergétique, LHI, autonomie.

• Niveau 2 : « Public ciblé ou intéressé »

Il s'agit de **mobiliser un public susceptible d'être concerné par la thématique d'adaptation de logement**, dans une logique « d'aller-vers ». Tout l'enjeu est de donner une information ciblée qui réponde aux besoins et problématiques des habitants.

• Niveau 3 : « Public accompagné »

Il s'agit de **réaliser un accompagnement plus individualisé en direction des ménages souhaitant engager les travaux de rénovation ou d'adaptation**. Un conseil renforcé, confirmé par une visite du logement, permettra de lever les éventuels derniers freins et de préciser la démarche, étape préalable avant l'engagement dans l'accompagnement et la réalisation des travaux.

D'avril 2025 à décembre 2027

Dès à présent et jusqu'à fin décembre 2027, des permanences sont organisées :

- A l'Hôtel communautaire (10 rue Saint Pierre, 72120 Saint Calais)
- A la mairie de Vibraye (72320)

Une plateforme téléphonique est également joignable au 02 52 35 04 26.

Une adresse mail est également dédiée à ce service : habitat.ccvba@citemetrie.fr

Périmètre d'intervention

L'ensemble du territoire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille.

Les champs d'intervention

- **La réhabilitation et la rénovation énergétique** des logements ou immeubles du parc privé
- **L'adaptation des logements** pour les personnes âgées ou en situation de handicap
- **La lutte contre l'habitat indigne ou dégradé**
- **L'information et les conseils aux syndicats de copropriétaires**

Les travaux qui seront accompagnés sont :

- Les travaux de rénovation énergétique pour les propriétaires occupants et bailleurs, avec une attention particulière aux ménages très modestes, modestes et intermédiaires
- Les travaux liés à l'accessibilité ou l'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap
- Les travaux de lutte contre l'habitat indigne ou dégradé



VIE LOCALE

Découvrez les nouveaux commerces et entreprises installés à Saint-Calais et ceux ayant changé d'adresse ou de propriétaire.

TRAINING Box



Nouvelle salle de sport
ZA du Pressoir, 1 Chemin de la Noé
Tél : 06 25 65 71 62
Mail : contact@trainingbox.club



L'ATELIER



Nouvelle galerie d'Art et Artisanat
3 Place du Cardinal Dubois
<https://www.galerielatelier.fr>

L'ATELIER Bois



L'ATELIER BOIS
SAINT-CALAIS

Nouvelle entreprise
9 Avenue de Kirchdorf
Tél : 06 13 10 27 04
Mail : martial.terrien72@gmail.com

BOUCHERIE CHAMBEAU



Changement de propriétaire :
Monsieur Chambeau
8 Rue du Dauphin
Tél : 02 43 35 01 15



L'ARBRE À L'AINE



Changement d'adresse
16 Rue Henri Maubert
Tél : 02 43 35 29 52
Mail : larbrealaine@laposte.net



HÔTEL DE FRANCE



Changement de propriétaire :
Monsieur Gontier
5 Place de l'Hôtel de ville
Tél : 02 43 35 24 67

BAR-TABAC LE FONTENOY



Changement de propriétaire :
Monsieur Briant
2 Rue Amédée Savidan
Tél : 02 43 35 88 82

GARAGE TERPEREAU



Changement d'adresse
Avenue de Vendôme
Tél : 02 43 35 85 15

CITOYENNETÉ

Concitoyens, commerçants, agents communaux, élus... Le bien-vivre ensemble, c'est l'affaire de tous !

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Arrêté n°004.14 du 09/01/2014 : rappel aux propriétaires et locataires

Entretenir et nettoyer son trottoir, c'est valoriser son quartier. Merci pour votre participation à l'effort collectif et citoyen.

LE BON GESTE : pensez à l'eau de cuisson bouillante ou au vinaigre blanc pour éliminer de manière naturelle les mauvaises herbes.

LE STATIONNEMENT

Arrêté municipal permanent n°001.19

Afin que chaque piéton puisse profiter des trottoirs, merci de stationner sur les emplacements prévus à cet effet. Le bien-vivre ensemble, c'est aussi le partage de l'espace public.

LE BON GESTE : pensez aux zones bleues ! Un stationnement pour une durée conséutive d'1h30 est autorisé, avec un disque bleu. Vous trouverez plusieurs places Rue Henri Maubert.



LES DÉCHETS VERTS

Article L. 541-21-1 du Code de l'environnement

Il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts. Cela peut représenter une source de pollution. De plus, la toxicité des substances peut être augmentée si les déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets (plastiques, bois traités...). Merci de penser à l'environnement.

LE BON GESTE : pensez à déposer vos déchets verts à la déchèterie. Les horaires sont disponibles sur le site du Syvalorm : <https://www.syvalorm.fr>

LE BRUIT

Arrêté municipal permanent n°114-19

Le bien-vivre ensemble, c'est aussi penser à ses voisins et limiter le bruit (tondeuse à gazon, perceuse...) en dehors des horaires autorisés.

LE BON GESTE : pensez à baisser le volume en dehors de ces horaires :

- Du lundi au vendredi, entre 8h et 20h
- Le samedi, entre 9h et 19h
- Le dimanche, toute la journée



LES ANIMAUX

Article R633-6 du Code pénal

Arrêté n°180-12 du 14/08/2012 : divagation des chiens

Article L211-19-1 du Code rural

La propreté c'est l'affaire de tous, merci de nettoyer et de ramasser derrière votre chien afin de laisser la ville propre.

Votre animal relève de votre responsabilité ; veuillez le garder en laisse et le surveiller.

LE BON GESTE : pensez aux sacs à déjections canines lors des promenades avec votre chien, et gardez-le attaché en laisse.



LYCÉE PROFESSIONNEL JEAN RONDEAU

Découvrez le lycée et la nouvelle formation CAP C4A à travers un entretien avec Monsieur Pattée, Directeur Délégué aux Formations et Madame Genetay, Responsable du Bureau des Entreprises.

Présentation du Lycée

« **Le lycée professionnel Jean Rondeau a été construit en 1976.** C'était à l'origine, un collège d'enseignement technique. C'est entre 1984 et 1994 que l'établissement devient un **lycée professionnel axé sur le transport et la logistique.** Plusieurs formations sont proposées :

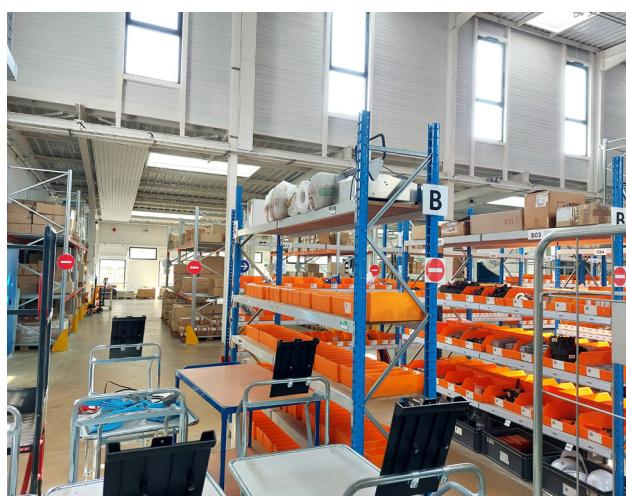
- Bac pro Maintenance des Véhicules de Transport Routier
- Bac pro Conducteur de Transport Routier de Marchandises
- Bac pro Organisation du Transport des Marchandises
- Bac pro Logistique
- CAP Conducteur Routier Marchandises
- CAP Agent Accompagnant au Grand Age
- CAP Conducteur Agent d'Accueil en Autobus et Autocar

Nous comptons environ 270-280 élèves, dont 75% sont internes. Il y a beaucoup de garçons mais le secteur se féminise. Nous avons un très bon taux de réussite, autour de 88-90% et un taux d'insertion d'environ 90%.

Notre objectif est de former des jeunes en leur donnant toutes les clés pour réussir et de faire fonctionner l'économie sur le territoire. Le lycée Jean Rondeau possède une très bonne réputation dans son domaine, nous avons par exemple, des entreprises qui viennent vers nous avec le souhait de recruter des élèves à la fin de leurs études. »

Le CAP C4A, c'est quoi ?

« **Le CAP C4A est une formation de Conducteur Agent d'Accueil en Autocar et Autobus.** Cette formation est encore méconnue puisqu'elle est proposée que depuis la rentrée de septembre 2024 à Jean Rondeau.



En 2021, l'âge pour conduire un autocar passe de 21 ans à 18 ans. Le lycée décide alors de se positionner sur une nouvelle offre de formation, comme une suite logique aux formations déjà existantes.

Nous commençons alors à travailler main dans la main avec des entreprises locales, afin qu'elles puissent proposer leurs critères de formation. Puis, c'est en février 2024 que le rectorat de Nantes nous donne son accord.

Cette première année est importante pour faire évoluer la formation. Nous faisons régulièrement des bilans, nous veillons aux résultats et nous sommes bien sûr à l'écoute des élèves. Et ils sont ravis ! »

Comment candidater ?

« **Le CAP C4A est une formation qui se déroule en un an, et l'admission demande quelques pré-requis :**

- Avoir 17 ans minimum
 - Être titulaire du permis B
 - Avoir obtenu un diplôme à minima de niveau 3 (CAP, BEP)
 - Avoir une aptitude médicale à conduire des véhicules du groupe lourd
- L'admission se fait sur dossier.

La formation apprend aux élèves des notions de sécurité, de relation à l'usager et aussi de l'anglais, axée sur des notions pratiques et de voyage. Ce n'est pas un simple permis D, la **relation avec l'usager est vraiment au cœur de la formation.** Chaque semaine, les élèves sont 2 jours en entreprise. »

CONTACT

- Tél : 02 43 63 14 25
- <https://rondeau.paysdelaloire.e-lyco.fr>
- Route de Rahay

ENFANCE ET JEUNESSE

Retrouvez les informations sur le Service enfance et le Service jeunesse : activités proposées, inscriptions, horaires...

LE SERVICE ENFANCE

Quelles sont les activités proposées ?

L'équipe propose des activités variées, suivant l'âge des enfants. Il y en a pour tous les goûts : activités manuelles et créatives, jeux collectifs, ateliers culinaires, grands jeux à thèmes, sorties à vélos, lectures à la médiathèque, balades, séances de cinéma au Zoom...

Des activités à l'extérieur sont également organisées : piscine, parcs à thème, zoo... Ce n'est pas tout : chaque été, des séjours sont proposés aux enfants.

Cette année, deux séjours sont prévus :

- Du 7 au 11 juillet pour les CP-CE1-CE2
- Du 21 au 25 juillet pour les CM1-CM2

Où se situe le Service enfance ?

Il se situe dans les locaux de l'école Paul Bert, plusieurs espaces sont à disposition des enfants : des salles de jeux, des salles d'arts visuels, une cour, un terrain de sport ainsi qu'un champ ombragé.

Quels sont les horaires d'ouverture ?

Les enfants sont accueillis dès la maternelle, jusqu'en CM2, les mercredis et lors des vacances scolaires de 6h45 à 19h15 (sauf le vendredi : fermeture à 18h30).

En 2025, le Service enfance sera fermé :

- Du lundi 11 août au vendredi 22 août



Comment s'inscrire ?

Vous pouvez inscrire votre ou vos enfant(s) en envoyant un mail à service.enfance@saint-calais.fr ou sur www.saint-calais.fr

Un dossier d'inscription vous sera envoyé. L'inscription est à la journée pour les vacances scolaires et à la demi-journée pour les mercredis. Les tarifs seront calculés suivant votre quotient familial.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

- Tél : 02 43 35 78 25
- Mail : service.enfance@saint-calais.fr

Ouverture du bureau du Service enfance : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (ou sur RDV). Le bureau se situe au niveau du portail de l'école Paul Bert.

Programme des activités à demander au Service enfance ou sur www.saint-calais.fr

 Facebook : Saint Calais EnfanceJeunesse

 Instagram : @serviceejstcalais

LE SERVICE JEUNESSE

Quelles sont les activités proposées ?

L'équipe d'animation partage avec les jeunes les valeurs de la liberté, du respect et de la bienveillance, afin d'avoir un impact positif au sein de la société.

Tout au long de l'année, les jeunes peuvent profiter d'activités créatives, d'ateliers culinaires, de jeux à thèmes, balades ou encore de sorties extérieures.

Tous les étés, un séjour est organisé lors des grandes vacances scolaires pour les jeunes.

Où se situe le Service jeunesse ?

Il se situe 3 rue de la Herse à Saint-Calais. **C'est un lieu de rencontres entre jeunes à travers différentes animations** : culturelles, manuelles et sportives.

Comment s'inscrire ?

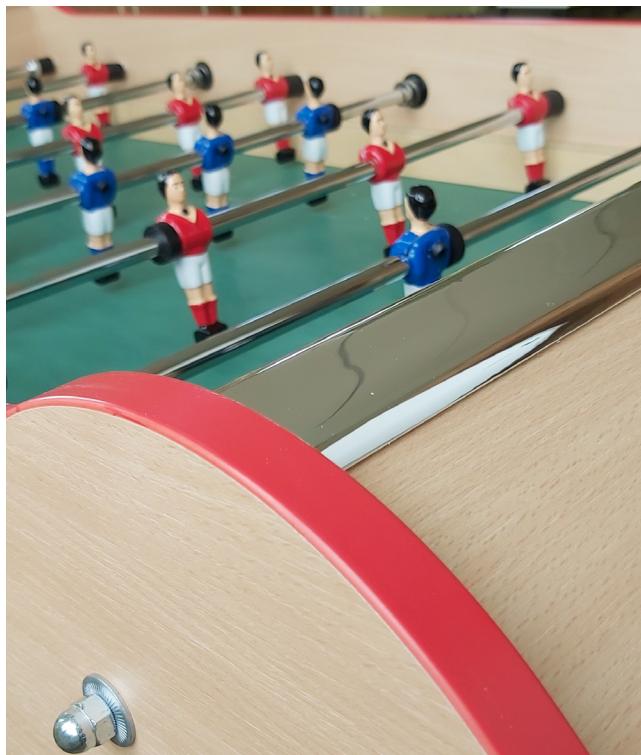
Vous pouvez inscrire votre ou vos ado(s) en envoyant un mail à service.jeunesse@saint-calais.fr

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

- Tél : 07 50 55 68 68
- Mail : service.jeunesse@saint-calais.fr

Programme des activités à demander au Service jeunesse ou sur www.saint-calais.fr

-  Facebook : Saint Calais EnfanceJeunesse
 Instagram : @serviceejstcalais



SOCIAL ET AIDES À LA PERSONNE

Retrouvez les informations relatives au CCAS, à la Résidence La Saulinière, au Centre Educatif et Scolaire Montjoie, au DIVADOM et au Médibus.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Pour répondre à sa mission de lutte contre l'exclusion (loi du 29 juillet 1998) **le CCAS apporte son aide aux Calaisiens qui en font la demande.**

Attribuées sous certaines conditions, en complément de celles délivrées par les associations caritatives présentes sur la commune, des aides financières et alimentaires peuvent être octroyées.

Si vous vous trouvez ou connaissez une personne qui se trouve dans une situation délicate, n'hésitez pas à contacter le CCAS.

Portage de repas à domicile

Le service de portage de repas à domicile favorise le maintien ou le retour à domicile. Confectionnés par le Centre Hospitalier de Saint-Calais, **les repas s'adaptent aux régimes particuliers (diabétique, sans sel...) et sont livrés du lundi au samedi (le repas du dimanche étant livré avec celui du samedi).**

Le CCAS est habilité par le département, une prise en charge partielle est possible sous conditions de ressources.

Tarif 2025 : 9.40 € par repas.

Pour plus de renseignements, contactez le CCAS.



Portage de livres à domicile

La médiathèque de Saint-Calais propose aux Calaisiens un service de portage de livres à domicile.

Une bibliothécaire se déplace à votre domicile une fois par mois (le mardi ou le jeudi, selon vos convenances), **pour vous proposer une sélection de livres et magazines que vous pourrez conserver pendant un mois.**

Pour plus de renseignements, contactez la médiathèque.

CONTACT MÉDIATHÈQUE

- Tél : 02 43 35 35 03
- Mail : mediatheque@saint-calais.fr

Centre Culturel, Place de l'Hôtel de Ville

Repas des aînés

Le traditionnel repas des Ainés pour les Calaisiens de 65 ans et plus aura lieu le **dimanche 26 octobre 2025 à Salle des Fêtes.**

Inscription obligatoire les jeudis 9 et 16 octobre de 10h à 12h dans la salle du Conseil Municipal (Salle Charbonnier).

Bons d'achats aux aînés

Lors de leur réunion du 25 février dernier, les membres du Conseil d'Administration du CCAS ont décidé de distribuer à nouveau **un bon d'achat de 10€ aux Calaisiens de 65 ans et plus inscrits sur les listes électorales de la commune.** Ce bon nominatif sera valable chez les commerçants de la commune et envoyé courant novembre.

CONTACT CCAS

- Tél : 02 43 63 15 15
- Mail : ccas@saint-calais.fr

Mairie de Saint-Calais, rue Amédée Savidan

RÉSIDENCE LA SAULINIÈRE

Gérée par le CCAS, la résidence autonomie est un établissement qui compte 41 logements : 26 studios – 14 logements type F2 – 1 logement F4 et 14 garages.

Les résidents vivent de façon autonome dans leur logement en ayant accès à des services et diverses animations : repas du midi servi dans la salle de restaurant, gymnastique adaptée, yoga, jeux de cartes, activités mémoire, art floral, sortie au marché....

Travaux

En 2025, un projet de véranda verra le jour : une pièce de vie supplémentaire donnant sur la salle de restaurant. **Un garage est également en cours de construction afin de stationner le véhicule utilisé pour le portage de repas.**



CONTACT RÉSIDENCE LA SAULINIÈRE

- Tél : 02 43 35 86 23
- Mail : lasauliniere@saint-calais.fr

Allée Auguste Renoir

CENTRE EDUCATIF ET SCOLAIRE MONTJOIE



Rencontre avec Didier Grasely, directeur du CESM.

Présentation

« C'est en 1947 que l'association Montjoie est créée, par trois scouts. Ils recueillent les enfants devenus orphelins après la guerre. Au départ, ils les accueillent chez eux, puis dans une maison à Saint-Gervais-de-Vic. Mais, les normes de sécurité évoluent et il faut trouver un nouveau lieu. La ville de Saint-Calais offre le lieu où nous sommes actuellement, pour 1€ symbolique et l'inauguration se fait en octobre 2000.

Aujourd'hui, nous accueillons **56 enfants et adolescents (de 6 à 17 ans), dont 44 internes**, à la demande des services de l'Aide Sociale à l'Enfance et des juges pour enfants. Une de nos spécialités est l'accueil de fratrie. **Une cinquième maison va être livrée cet été, pour les moins de 7 ans**, afin de nous permettre d'accueillir encore davantage d'enfants. »

Ecoles et activités

« Les enfants sont scolarisés dans les écoles alentours. Ils ne sont pas tous dans la même école pour faciliter la sociabilisation et cela permet d'éviter aussi des fermetures de classes dans certaines communes : ce à quoi nous sommes particulièrement attachés.

Nous avons aussi une école primaire en interne, avec deux classes (6 enfants par classe), pour accompagner les élèves en grande difficulté scolaire. Nous pouvons parfois accueillir des élèves avec une mesure ASE en externe.

Les enfants sont inscrits à des activités extra-scolaires (judo, roller, ABOI...) et vont à la médiathèque par exemple. **Nous leur proposons des séjours à la mer, à la montagne... Ils peuvent aussi profiter du nouveau city stade, ici au Centre Montjoie. »**



L'équipe

« Nous sommes une équipe de 54 salariés, spécialisés dans différents domaines :

- **Une équipe éducative** (animateurs, moniteurs, éducateurs spécialisés, aide médico-psychologique...)
- **Une équipe cadre** (cheffes de service, directeur)
- **Une équipe paramédicale** (infirmière, psychologue ...)
- **Une équipe générale** (cuisine centrale, secrétaire...).

Nous sommes toujours à la recherche de professionnels qui souhaiteraient nous rejoindre.

L'essentiel est d'avoir un intérêt, une fibre pour ce milieu et une expérience avec les enfants. Nous accompagnons à la formation si besoin. »

CONTACT CESM

- Tél : 02 43 63 13 13
 - Mail : cesm@montjoie.asso.fr
- 23 Rue de la Cornillièr

DIVADOM

Qu'est-ce que le DIVADOM ?

C'est un Dispositif Innovant de Vie à Domicile permettant le maintien et le soutien à domicile des personnes âgées, en partenariat avec les différents intervenants, en soutenant les aidants sur le territoire de Loir en Vallée.

A qui s'adresse le DIVADOM ?

Il s'adresse aux personnes :

- Agées de 60 ans et plus
- Ayant une téléassistance
- Etant en GIR 1 à 4

Quelles sont les prestations ?

- Actes de la vie quotidienne
- Prévention et soins
- Maintien du lien social et loisirs
- Accompagnement de l'aidant et répit
- Organisation / coordination des plans de soins
- Gestion des situations d'urgence

CONTACT DIVADOM

Camille Hureau-Doleans, Infirmière coordinatrice

- Tél : 06 82 46 88 45
- Mail : loirenvallee.divadom@fondation-ansi.org
- www.fondation-anais.org

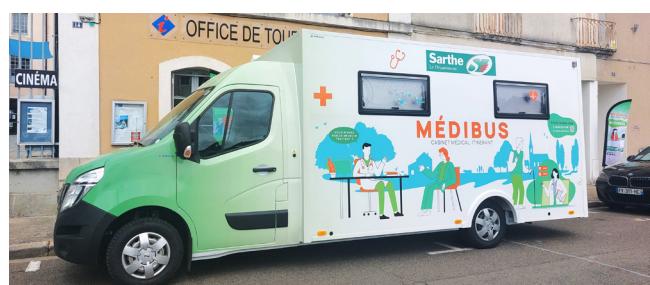
LE MÉDIBUS

Le médibus est un cabinet médical itinérant, mis en place par le Conseil départemental. Ce dispositif est à destination des Sarthois de plus de 16 ans dépourvus de médecin traitant.

Le médibus est présent à Saint-Calais chaque jeudi : 10h00 – 12h30, 13h30 – 16h00, 10 Place de l'Hôtel de ville.

La prise de rendez-vous est obligatoire et se fait par téléphone au 02 43 54 72 00 ou sur [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr). Aucun patient ne sera accueilli sans rendez-vous. Les tarifs sont ceux de base conventionnés de l'assurance maladie, c'est-à-dire sans dépassement d'honoraires et application du tiers payant.

Moyen de paiement : carte bancaire uniquement.



BUDGET PRIMITIF 2025

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale : charges de personnel, achats de fournitures, charges de gestion courante, prestations de services, participation aux frais d'organismes, charges financières, dotations aux amortissements et aux provisions.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT retrace l'ensemble des opérations accroissant le patrimoine de la commune (constructions ou réhabilitations, gros travaux routiers ou autres) ou en le modifiant (recours à l'emprunt ou remboursement capital).

SOCIAL ET SÉNIORS 1005 868 €

Budget annexe pour le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et Résidence pour Personnes Âgées La Saulinière



ENFANCE ET JEUNESSE 41 720 €



ÉDUCATION 127 786 €

Écoles, enseignement, associations des écoles, accès à la piscine, rénovation des écoles

TOURISME 3 777 777 €

Projet du lac : étude pour l'obtention de l'autorisation des travaux



TRANSPORTS 70 000 €

Achat et entretien de véhicules, matériels roulants



VOIRIE 936 085 €

Entretien de la voirie, accessibilité des piétons, ralentisseurs, voie douce, nouvel aménagement de voiries

INNOVATION ET NUMÉRIQUE 71 415€

Passage à la fibre (internet et téléphonie), passage de l'éclairage public en LED (transition énergétique)



**BUDGET DE
FONCTIONNEMENT :**
4 901 421 €

**BUDGET
D'INVESTISSEMENT :**
6 925 779 €



TRAUX 2 243 819 €

Entretien des bâtiments, rénovation, étude CAUE pour travaux à venir, création d'un lotissement, étude énergétique avant la rénovation des gymnases, rénovations de toitures, salle des fêtes, mairie

CULTURE 51 400 €

Médiathèque, événementiel, (programmation culturelle, fêtes, cérémonies), cinéma, musée et fonds-ancien



PATRIMOINE 68 000 €

Patrimoine bâti (achat de terrain), rénovation des orgues de l'Église Notre Dame

SPORT 400 000 €

Piscine



VIE ASSOCIATIVE 46 445€

Subventions pour les associations locales

ENVIRONNEMENT 42 000 €

Préservation et entretien des espaces naturels



ASSURANCES 67 000 €

MOYENS HUMAINS 2 550 000 €

REMBOURSEMENT CAPITAL, EMPRUNTS 232 000 €

CENTRE CULTUREL

(Re)découvrez le Centre Culturel : la médiathèque et le Service culturel, le musée-bibliothèque et le fonds ancien, la conseillère numérique et le cinéma Zoom.

LA MÉDIATHÈQUE ET LE SERVICE CULTUREL



Quelle est l'offre disponible à la médiathèque ?

La médiathèque met à disposition près de 20 000 documents en rayon :

- Environ 15420 livres
- Une vingtaine d'abonnements
- 900 DVD
- 1740 CD

Une offre départementale de la bibliothèque numérique est également disponible avec l'adhésion : la Mediabox (<https://mediabox.sarthe.fr>). Près de 800 inscrits en profitent déjà !



Quels sont les activités et évènements proposés ?

Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges, de la petite enfance aux adultes. Vous y trouverez des ateliers créatifs et manuels, des puzzles mis à disposition, des lectures (BB-lecteurs, Lucie Lit...), des ateliers d'écriture, des spectacles, des expositions thématiques...

Quels sont les horaires d'ouverture ?

La médiathèque est ouverte :

- Le mardi : de 15h à 18h30
- Le mercredi et jeudi : de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30
- Le samedi : de 10h à 12h30 et de 15h à 17h30 (Juillet/Août > fermé le samedi après-midi.)

LE MUSÉE-BIBLIOTHÈQUE ET LE FONDS ANCIEN

Qu'est-ce que le musée-bibliothèque ?

1889 marque l'année d'inauguration du musée-bibliothèque. Fermé en 1993 à la suite de problèmes de sécurité et d'accessibilité, il rouvre en 2009. Il est réhabilité et repensé en un Cabinet de curiosités. Vous y trouverez à la fois des animaux naturalisés, mais aussi des manuscrits ou des tableaux Beaux-Arts.

Qu'est-ce que le fonds ancien ?

C'est une bibliothèque constituée d'ouvrages anciens, issus de la première bibliothèque publique de Saint-Calais, datant 1793. Le fonds s'est constitué au fil du temps grâce aux ouvrages de l'abbaye puis grâce aux dons et legs de nombreuses personnalités : Elie Cottereau, l'Amiral Gigault de la Bédollière ou encore Charles Garnier.

Quels sont les horaires d'ouverture ?

Le musée-bibliothèque est ouvert :

- Le mercredi, de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30
- Le 1^{er} samedi du mois, de 10h à 12h30

ou sur rendez-vous.

La visite du fonds ancien se fait uniquement sur RDV.



LA CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

Quel est le rôle d'une conseillère numérique ?

Stéphanie Plais est recrutée par la ville de Saint-Calais en tant que conseillère numérique. **Son rôle est de sensibiliser les habitants aux enjeux du numérique et de les rendre plus autonomes.**

Elle est là pour vous aider à :

- Utiliser un ordinateur, une tablette, un téléphone
- Envoyer et recevoir des e-mails
- Créer et gérer des fichiers
- Réaliser des démarches en ligne
- Naviguer sur internet
- Gérer et protéger vos réseaux sociaux...

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec la conseillère numérique.

Vous pouvez retrouver Stéphanie Plais au 1er étage du Centre Culturel, dans l'espace numérique de la Médiathèque.

Horaires :

- Mardi : 13h30 - 18h
- Mercredi & jeudi : 10h - 12h30 & 13h30 - 18h



Quels sont les films proposés ?

Le cinéma Zoom offre une programmation variée : séances jeunesse, familiale, comédie, fantastique, drame, action...

Une soirée hebdomadaire Art et Essai est planifiée le jeudi soir et une séance Patrimoine un vendredi par mois. Des programmations dédiées au jeune public sont organisées lors des vacances scolaires.

Le cinéma Zoom s'efforce de proposer des films diffusés au plus proche de leur sortie nationale. Il les programme en salle, à Saint-Calais, sous 4 à 6 semaines suivant les dates des sorties et la demande. La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Quels sont les tarifs ?

Il existe plusieurs tarifs :

- Plein : 6€
- Réduit : 5€
- -14 ans : 4€
- Adhésion : 10€

Le Chèque Cinéma Universel (CCU) est accepté.

CONTACT

CENTRE CULTUREL

Place de l'Hôtel de Ville

 [Facebook : Centre Culturel - Saint Calais](#)

MÉDIATHÈQUE :

- Tél : 02 43 35 35 03
- Mail : mediatheque@saint-calais.fr

Catalogue de la médiathèque en ligne via le site de la ville : www.saint-calais.fr

 [Instagram : @mediatheque_saintcalais](#)

SERVICE CULTUREL

- Tél : 02 43 35 63 03
- Mail : service.culturel@saint-calais.fr

CINÉMA ZOOM

- Tél : 09 53 09 53 90
- Mail : contact@cinemazoom.fr

Programme disponible via le site du cinéma : www.cinemazoom.fr

 [Facebook : Cinéma Zoom](#)

 [Instagram : @lecinemazoom](#)

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

- Tél : 07 56 41 95 00
- Mail : conseiller.numerique@saint-calais.fr

MUSÉE-BIBLIOTHÈQUE ET FONDS ANCIEN :

- Tél : 02 43 35 63 03
- Mail : patrimoine.tourisme@saint-calais.fr

PATRIMOINE

Retrouvez les informations sur l'inventaire du Patrimoine, avec un zoom sur l'habitat partagé.

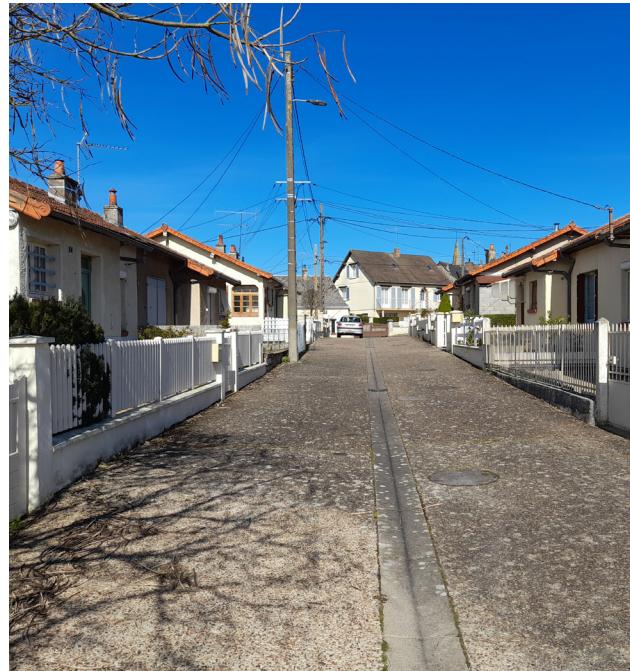
L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE

Mené par Camille Dewancker, l'Inventaire du patrimoine matériel s'est terminé fin 2024 avec une conférence de restitution à la salle des fêtes. Cet Inventaire permet d'en savoir plus sur le patrimoine bâti ancien et moderne de la ville et fera l'objet d'une publication dans les mois à venir.

En parallèle de cet inventaire bâti, un inventaire immatériel, mené par l'OPCI, a également été réalisé afin de mettre en valeur les pratiques anciennes, les savoir-faire et traditions locales.

L'habitat partagé : qu'est-ce que c'est ?

Les OHBM (Offices publics d'Habitat Bon Marché) créés au début du 20^e siècle, lancent la construction de logements populaires aussi appelés « habitations à bon marché » (HBM), permettant la mise à disposition de logements à prix social afin que les familles d'ouvriers puissent accéder à la propriété dans des cités jardins.



Où et quand à Saint-Calais ?

L'activité industrielle et artisanale se développant au cours du 20^e siècle, l'habitat partagé voit le jour afin de loger les familles d'ouvriers qui s'installent sur le territoire. **Ainsi, la cité Pétras voit le jour dans les années 1930.**

Située sur les hauteurs de la ville, rue de la Paix, rue de la Concorde et rue de Riverelles, **près de 50 maisons sont ainsi construites toutes sur le même modèle : une cuisine, une pièce à vivre et deux chambres, assorties d'un petit jardin individuel.**

Ce n'est que plus tard que les salles de bains feront leur apparition dans ces maisons individuelles. En attendant, tout le monde se retrouvait aux bains-douches (douches municipales) en centre-ville.

Par la suite, d'autres lotissements de même nature se développeront dans la ville notamment place Helles des jardins face aux besoins croissant de main d'œuvre.

Ces maisons individuelles ont bien changé à travers le temps, les différents propriétaires les ayant modernisées.



le Perche Sarthois
Tourisme en Pays d'art et d'histoire



SAINT-CALAIS À TRAVERS L'HISTOIRE

Rencontre avec un calaisien passionné de photographie et découvrez un arrêt sur image : le 13 août 1944, jour de la libération de Saint-Calais.

“PAROLES DE CALAISIENS”

Rencontre avec Michel Moutamalle, calaisien depuis 2021 et passionné de photographie.

L'arrivée à Saint-Calais

« **Ma femme et moi sommes famille d'accueil donc nous cherchions une grande maison**, et souhaitions nous rapprocher de sa famille dans l'Orne. C'est comme ça que nous sommes arrivés à Saint-Calais, en 2021.

Notre maison est une grande et vieille bâisse. J'ai retrouvé une carte postale avec notre maison qui remonte à 1911, dans un livre sur l'histoire de Saint-Calais. **C'est un bâtiment qui a eu plusieurs vies : école privée pour garçons, maison des directeurs d'un foyer, elle a aussi été à l'abandon...** »



Crédit photo : Michel Moutamalle

Partager l'histoire de Saint-Calais

« Mon attrait pour la photo n'est pas nouveau. **Pour moi, c'est une façon de découvrir et partager la richesse architecturale, d'en savoir plus sur la ville, son histoire et ses habitants.** Lorsque je partage mes photos sur Internet, ça fait interagir les gens, ils partagent des souvenirs, des anecdotes et parfois cela permet des retrouvailles. **C'est un bon moyen de se raconter et raconter Saint-Calais.** »

Parfois, quand je me balade et qu'un bâtiment m'intéresse, je demande directement aux gens l'histoire de leur maison. **C'est toujours intéressant d'en apprendre plus et de découvrir les vies passées de certaines demeures.** »



Crédit photo : Michel Moutamalle

ARRÊT SUR IMAGE

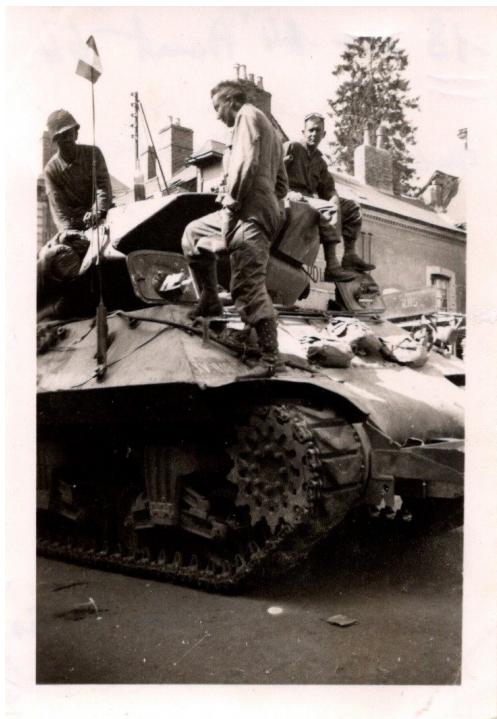


Photo prise le 13 août 1944, jour de la libération de Saint-Calais. La scène prend place rue Henri Maubert, à Saint-Calais. Le photographe (souhaitant rester anonyme) est alors âgé de 8 ans.

Quelle est l'histoire derrière cette photo ?

« **On entendait les camions, dans la rue. C'était un dimanche.** Donc je suis sorti, pour voir, et j'ai demandé à mon père si je pouvais prendre l'appareil photo. Mes parents avaient un Kodak 6x9.

Le char était entouré de camions : sur le côté, derrière... **Il y avait beaucoup de monde dans la rue. J'ai réussi à me faufiler et à prendre la photo du char avec les soldats.** Le convoi est resté 3 jours à Saint-Calais avant de partir.

Ça devait être ma troisième photo, les deux premières photos que j'ai prises, c'étaient de mes parents. »

Vous aussi vous souhaitez partager une photo, un souvenir ou une anecdote sur Saint-Calais ?
N'hésitez pas à contacter le Service communication : communication@saint-calais.fr

VIE ASSOCIATIVE

Découvrez ou re-découvrez trois associations calaisiennes : Les Amis d'URCA, l'Association des Commerçants et l'antenne calaisienne du Secours populaire.

LES AMIS D'URCA

Rencontre avec Yves Lecomte, Président de l'association Les Amis d'URCA.

Comment est née l'association ?

« Les premiers contacts datent de 1989 avec Claude Kemp, Maire de l'époque, avec un premier voyage en 1990. Claude Rezé, Vice-président de notre association, était lui aussi de la partie. Le jumelage entre Saint-Calais et Viisoara débute en 1991.

La commune de Viisoara est située dans le département de Cluj, en Roumanie. Du point de vue administratif, la commune se compose de deux villages : Viisoara et Urca.

Puis, en 1997, notre association a été créée. Quelques années plus tard, en 2003, c'est le « mariage officiel » d'Urca avec Saint-Calais avec le Jumelage sous l'égide de Michel Letellier, Maire de Saint-Calais.

De nombreux voyages

« Dans les années 2000 il y a eu un échange avec le Lycée professionnel Jean Rondeau. Un groupe de lycéens calaisiens a été reçu au Lycée de Turda.

En 2019, nous fêtons à Saint-Calais nos 30 ans d'amitié, avec Léonard Gaschet, Maire de l'époque de Saint-Calais et Ion Roman, Maire de Viisoara/Urca, Maria Rus ancienne directrice de l'école et à l'initiative de ces échanges, ainsi que plusieurs élus de Viisoara et d'Urca. Tous les édiles calaisiens depuis 1989 étaient là.

Un peu plus tard, en 2022, dans le cadre du programme Erasmus, 10 élèves du collège de Viisoara ont été accueillis pendant 5 jours par le collège frère André de Saint-Calais.

En 2024, Marc Mercier, Maire de Saint-Calais s'est rendu à Urca en compagnie de Léonard Gaschet. Le bureau complet de notre association a fait le déplacement. »



Des amitiés fortes

« Notre association s'est rendue 6 fois officiellement à Urca, certains de nos membres y vont régulièrement et séjournent dans leurs familles d'accueils devenues tout simplement leur « famille ».

Malgré certains clichés, après un voyage en Roumanie, je ne connais personne qui n'ai pas eu envie d'y retourner... »

Des projets ?

« Nous avons accueilli 3 fois le groupe folklorique d'Urca en 1999, 2012 et 2017.

Cette année, nous aurons la chance de les accueillir à nouveau, avec les élus d'Urca/Viisoara, pour la 395^e Fête du Chausson aux Pommes, le premier week-end de septembre 2025. »



Le bureau de l'association Les Amis d'Urca : Yves Lecomte président, Claude Rezé vice-président, Jean Côme secrétaire et son épouse Marie-Claire, Marie Grasset secrétaire adjointe, Philippe Vallée trésorier et son épouse Sylvie, Jocelyne Poignant, trésorière adjointe.

CONTACT

• Mail : yves.lecomte2@orange.fr



Les Amis d'URCA , village Roumain

L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

Rencontre avec Paul Kaddari, Président de l'Association des Commerçants de Saint-Calais et propriétaire de la Bijouterie De Pierre en Fil.



Comment est née l'association ?

« L'idée de créer une association des commerçants est née d'une envie commune. Il y avait une association qui n'était plus active. Avec les nouveaux commerçants installés, cela a créé une nouvelle dynamique.

Nous avions tous envie d'avoir une communication unie, de connaître les commerçants qui nous entourent, de créer du lien. Notre première Assemblée Générale s'est tenue en février. C'est l'occasion de se voir, de discuter, de voir ce que font les autres et de réfléchir à différents projets. »

Combien de commerçants font partie de l'association ?

« L'Association des Commerçants de Saint-Calais compte une vingtaine d'adhérents, mais il y en a encore plusieurs qui sont intéressés et en cours d'adhésion. »

Des projets ?

« Oui, nous avons déjà réfléchi à plusieurs projets, notamment la Fête de la musique pour cette année. Nous travaillons à l'organisation d'un parcours dans différents commerces de bouche pour l'occasion... L'année prochaine, on aura plus de temps pour l'organiser donc nous souhaitons faire quelque chose de plus gros.

Nous souhaitons aussi participer aux événements organisés par la ville, notamment la Fête du Chausson aux Pommes. L'idée est de participer financièrement à l'achat de décoration afin que les commerces de Saint-Calais soient aux couleurs de la fête. Cela permettrait une unité, une harmonie pour cet événement important.

Pour le reste, c'est en cours de réflexion. Ce qui est bien, c'est que tout le monde a des bonnes idées, et des idées réalisables à notre échelle. »

CONTACT

• Mail : asso.commercents.saintcalais@gmail.com

SECOURS POPULAIRE ANTENNE DE SAINT-CALAIS

Rencontre avec Valentin Bourgeois, Directeur général de la Fédération de la Sarthe du Secours populaire.

Présentation de l'association

« Le Secours populaire, association reconnue d'utilité publique, agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et de trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie. Le Secours populaire promeut une relation d'égal à égal véritablement unique et un accueil inconditionnel.

L'antenne de Saint-Calais a été créée en octobre 2024 bien que l'antenne mobile du Secours populaire, le Solidaribus, desservait la commune depuis plusieurs années. L'équipe compte aujourd'hui 16 bénévoles. »

Quelles sont les actions mises en place ?

« Le Secours populaire propose une solidarité généraliste et accompagne les personnes qui en ont besoin vers l'accès à leurs droits. L'antenne de Saint-Calais anime des permanences d'accueil qui s'étoffent progressivement avec l'arrivée de nouveaux bénévoles. Aujourd'hui, il est possible d'y trouver une aide alimentaire, vestimentaire, d'accès aux vacances, à la culture ou encore un accompagnement aux devoirs.

Nous accompagnons 101 familles à Saint-Calais et ses alentours, soit 238 personnes. Près de la moitié des personnes aidées a moins de 25 ans. »

Où est situé le local ?

« Le local municipal place Picard, à côté de l'Eglise. L'ouverture se fait pour le moment tous les 2e mercredis du mois. Ces horaires ont vocation à s'étendre avec l'arrivée de nouveaux bénévoles. »

Appel à bénévoles

« Nous recherchons des bénévoles pour développer les activités de solidarité et de collecte. Il existe de nombreuses missions possibles qui s'adaptent aux disponibilités et aux envies de chacun, dans le respect des orientations et valeurs du Secours populaire. »



CONTACT

• Tél : 07 43 36 15 25
• Mail : saint.calais@spf72.org
Place Fernand-Picard, près de l'église

TOURISME ET ATTRACTIVITÉ

Retrouvez les informations de l'Office de Tourisme : présentation, conseils et nouveautés.

OFFICE DE TOURISME DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Le défi de l'Office de Tourisme des Vallées de la Braye et de l'Anille :
vous faire passer des moments inoubliables sur notre territoire !



L'Office de Tourisme des Vallées de la Braye et de l'Anille (OT VBA) élabore un programme d'animations varié très riche en découvertes, en émotions, en partage sur l'ensemble du territoire. L'Office de Tourisme vous invite à vivre une saison exceptionnelle, placé sous le signe de l'**authenticité**, des rencontres inoubliables, des visites insolites. Que vous soyez un habitant, touriste, amateur de découverte ou adepte des plaisirs simples, notre programme d'animations saura combler toutes vos envies et est adapté à tout public (seul, famille, en couple, entre amis, en groupe...). Cette année, des Américains et de Belges ont participé à nos animations. Vous pouvez aussi :

- partir à la découverte des **savoir-faire** aux côtés de professionnels passionnés
- vous **ressourcer** dans les campagnes avec des paysages vallonnés
- vous balader sur les différents sentiers de rando et partager des **moments uniques** de **convivialité** avec vos proches.

Avant l'été, procurez-vous ce programme gratuitement dans nos bureaux. Il y en a pour tous les goûts.

Au fur et à mesure des mois, la boutique de l'Office de Tourisme s'étoffe : des **produits locaux**, des **livres** sur notre département, ludiques et pour toute la famille, des **guides de randonnées** pédestres et boucles vélo, des **cartes postales et goodies** (tote bag, magnets...) sont à votre disposition, en vente dans nos bureaux.

Récemment, le **magnét illustré sur la forêt de Vibraye** est sorti et fait déjà fureur ! Il s'ajoute à la collection des magnets de Bessé-sur-Braye et de Saint-Calais. Bientôt, de nouveaux produits locaux seront à découvrir. Notre objectif étant de faire découvrir les richesses de notre territoire.



Nous sommes engagés dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises également appelée Responsabilité Sociale des Entreprises) afin de **contribuer aux enjeux du développement durable** dans nos actions que ce soit dans le domaine environnemental, social et sociétal.

Office de Tourisme des Vallées de la Braye et de l'Anille (OT VBA)
Bureau à SAINT-CALAIS

Place de l'Hôtel de Ville. Tél : 02 43 35 82 95

Bureau à VIBRAYE

8, place de l'Hôtel. Tél : 02 43 60 76 89

Mail : contact@tourismevba.fr / www.tourismebrayeanille.fr / Suivez -nous sur Facebook



RETOUR EN IMAGES SUR 2024

Retrouvez en images, quelques évènements qui ont marqué l'année 2024.



JANVIER - Exposition « Tullet »



FÉVRIER - Animation « Lucie Lit »



MARS - Spectacle pour les scolaires



AVRIL - Création en direct d'une fresque Street art par l'artiste IncoNito



MAI - Marché à thème



JUIN - Exposition « Bleu »



JUILLET - Fête des Jeux



AOÛT - Cérémonie 80 ans de la libération



SEPTEMBRE - Fête du Chausson aux Pommes



OCTOBRE - Dimanche de caractère



NOVEMBRE - Exposition « Au gré de la passion » par Evelyn Voisin



DÉCEMBRE - Cité en lumière

LOISIRS

Jeu des 7 différences : saurez-vous retrouver ce qui a été enlevé sur la 2^{ème} photo ?
Bonne chance !

Solution sur le site de la ville www.saint-calais.fr : Vie municipale > Publications > Bulletin municipal



Découvrez ces objets au Musée-Bibliothèque de Saint-Calais ! (infos et horaires p.14-15)

CONTACTS UTILES

Retrouvez les contacts utiles : CIDFF, CARSAT, CAF, conciliateur de justice...

SOUTIEN À DOMICILE - FAMILLE DE LA SARTHE

- Tél : 07 49 71 27 70 ou 02 43 39 75 02
- Mail : besoindaide.sap@orange.fr

Uniquement sur rendez-vous

Lundi, mercredi (sauf le dernier du mois) de 13h30 à 17h

Jeudi de 9h à 12h30

2 Rue de la Perrine

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Nathalie Chartier

- Tél : 06 82 85 26 99

- Mail : nathalie.chartier@conciliateurdejustice.fr

Uniquement sur rendez-vous

1er lundi du mois, de 9h à 12h

Salle Simone Veil - 10 Place de l'Hôtel de Ville

CARSAT

- Tél : 3960

www.lassuranceretraite.fr

Uniquement sur rendez-vous

Le 7 juin, le 6 septembre et le 6 décembre, de 9h à 12h

Salle Françoise Giroud - 12 Place de l'Hôtel de Ville

SEL 72 (SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL)

- Tél : 07 65 62 94 25

Uniquement sur rendez-vous

Tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h et 1er samedi du mois de 9h à 12h

20 Avenue du Docteur Leroy

SECOURS POPULAIRE

- Tél : 02 43 85 01 28

- Mail : contact@spf72.org

Les mercredis : 28 mai, 11 juin, 9 juillet, 13 août, 10 septembre, 8 octobre, 12 novembre, 10 décembre, de 14h15 à 16h

Place Picard

SARTHE AUTONOMIE

- Tél : 02 43 24 75 74

Sur rendez-vous : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9h à 12h & de 14h à 17h

Sans rendez-vous : mercredi de 9h à 12h & de 14h à 17h

17 Rue Fernand Poignant

CAF (CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES)

- Tél : 3230 (coût d'un appel local)

Uniquement sur rendez-vous

Tous les vendredis de 14h à 16h

36 bis Rue de la Cornillère

CPAM (SÉCURITÉ SOCIALE)

- Tél : 3646

Uniquement sur rendez-vous

Tous les jeudis (sauf vacances scolaires), de 14h à 17h

France Services : 30 Avenue Charles de Gaulle, locaux de La Poste

ASSISTANTE SOCIALE

- Tél : 02 43 63 30 35

Uniquement sur rendez-vous

17 Rue Fernand Poignant

CIDFF (DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES)

- Tél : 02 43 54 10 37

Uniquement sur rendez-vous

2ème et 4ème mardi du mois, de 9h à 12h

Salle Françoise Giroud - 12 Place de l'Hôtel de Ville

SECOURS CATHOLIQUE

- Tél : 02 43 16 05 50 (délégation de la Sarthe)

Vestiaires (sauf vacances scolaires)

Tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h et 1er samedi du mois de 9h à 12h

Colis alimentaires (hors période de distribution des Restos du Cœur) - Dernier jeudi du mois

20 Avenue du Docteur Leroy

LES RESTOS DU COEUR

- Tél : 02 43 35 77 75

Uniquement sur rendez-vous

Le vendredi de 8h30 à 11h

5 Rue Poitevin

P.M.I PUÉRICULTRICE

Madame Le Pont

- Tél : 02 43 63 30 35

Tous les mardis de 9h à 11h30

17 Rue Fernand Poignant

ADMR

- Tél : 02 43 35 99 58

Lundi et vendredi de 9h à 13h

Mardi de 14h à 16h30

Jeudi de 9h à 13h & 14h à 16h30

11 Place Cardinal Dubois

ADOS 72

- Tél : 02 43 24 75 74

Uniquement sur rendez-vous

Tous les mardis de 13h30 à 17h30

Maison médicale - Avenue Charles de Gaulle

ARCHITECTE-CONSEIL

Laurent Cohen, du C.A.U.E

- Tél : 02 43 63 15 15 (mairie)

Uniquement sur rendez-vous

Le dernier jeudi matin du mois

Mairie de Saint-Calais - Rue Amédée Savidan

RÉSO'AP (RÉSEAU SOCIAL D'AIDES À LA PERSONNE)

- Tél : 02 43 39 44 49

- Mail : contact@resoap.fr

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h & de 14h à 17h

30 rue Paul Ligneul, 72000 Le Mans

Consultations externes			
Entrée principale : rue Charles de Gaulle – 72120 Saint-Calais			
Spécialités	Praticien	Dates et horaires	
Cardiologie Écho-cardiaque Épreuve d'effort Holter	Dr BEN MANSOUR Nizar (CH Le Mans)	Mardi 2 fois par mois	
Chirurgie viscérale et digestive	Dr CABRAL Carmen (Clinique du Pré)	1 fois par mois	
Dermatologie	Dr ANELLI Alizée (CH Le Mans)	Jeudi 2 fois par mois	
Gastro-entérologie	Dr CHAILLOU Marc	Vendredi matin	9h – 16h30
Gynécologie	Dr BROGNARD Marlène (CH Le Mans)	Tous les lundis	
ORL	Dr SEDDIK Kenza (CH Le Mans)	Tous les mercredis	02 43 63 64 33
Ophtalmologie	Dr MEZEMATE Ania (CH Le Mans)	Mercredi et vendredi 1 semaine sur 2	
Orthopédie	Dr GAUDIN Gaël (CH Le Mans)	Mardi 1 semaine sur 2 (Semaines impaires)	
Orthoptiste	Mme LENFANT Isabelle	Jeudi	
Urologie	Dr PANHELLEUX Marine (CH Le Mans)	Jeudi	
Imagerie médicale	Dr REMIL Laredj Dr MARDINI Mazen (Médecins libéraux)	Du lundi au jeudi	8h45 – 16h30
Scanner/ radiologie conventionnelle	NEHS DIGITAL (télé-radiologie)	Vendredi	02 43 63 64 24
Consultation mémoire	Dr MAGNA Théophile Mme PRIGENT Valérie (Infirmière en pratique avancée)	Mardi 1 semaine sur 2	8h – 16h 02 43 63 64 34
Consultations libérales			
Sage-femme	Mme FORGEARD Justine	<u>Sur rendez-vous</u> Du lundi au vendredi (Possibilité le samedi matin)	06 36 07 77 78 02 43 63 64 61
Autres permanences – consultations externes			
Sage-femme	Mme GALLET Laurence Protection Maternelle et Infantile – (PMI), permanences, entretiens consultations	Mercredi, 9h45 - 12h 1er étage	
Cours de préparation à la naissance	Mail : laurence.gallet@sarthe.fr	Mercredi, 14h – 16h30 1er étage	02 43 54 72 17
Intervenants dispensaire urgences médicales			
Electrocardiogramme MAPA ou HOLTER Examens sanguins ECBU/diurèse Vaccins Pansements	Équipe paramédicale (CH Saint-Calais)	<u>Sur rendez-vous</u> Du lundi au vendredi Prescription médicale obligatoire	9h – 16h30 02 43 63 64 65

VIE POLITIQUE

UNIS POUR NOTRE VILLE

Déjà 5 ans que « Unis pour notre ville » s'engage quotidiennement à préparer Saint-Calais à entrer dans un futur profondément innovant et intense. Ainsi, il est naturel de faire un inventaire de ces 5 années écoulées.

Le lac : projet audacieux et ambitieux. Vider un lac et entreprendre de lourds travaux de chantiers ne sont jamais des décisions légères à prendre et agréablement bien perçues par autrui mais la survie de notre lac y était engagée. Nous avons accepté recommandations écologiques, environnementales, techniques et aussi météorologiques mais bientôt, un nouveau lac pourra accueillir tous les Calaisiens désireux de profiter sereinement de ce lieu. Et le temps de ce chantier encombrant ne sera qu'un lointain souvenir.

Un projet moins visible mais tout aussi conséquent a été la refonte entière du système d'information des services de la Mairie. Un site web repensé et la création d'une page Facebook permettent de vous informer quotidiennement des activités associatives, culturelles et sportives de notre ville. Une téléphonie moderne oriente automatiquement les usagers vers les services sollicités. Le personnel communal a dorénavant des outils informatiques performants pour leurs activités professionnelles et permettant ainsi d'accompagner avec toute quiétude les demandes administratives des Calaisiens.

Préparer le futur, c'est aussi proposer de nouveaux modes de mobilités douces. La voie du Pressoir permet un accès sécurisé et éclairé, pour piétons et vélos. Une seconde voie piétonne devrait voir le jour d'ici la fin de l'année rue de la Montagne.

Enfin, l'entretien de la voirie et des bâtiments n'a pas été omis. Entretenir 45 600 m de rues communales et 13 580 m² de bâtiments furent un défi inouï, parfois retardé, mais jamais oublié ni abandonné.

Béatrice Bonnefoy, Esthée Bonvalet, Françoise Chevalier, Joël Coubard, Fabrice Dodu-Courty, Eric Fontaine, Sylvie Gaschet, Jérôme Gerbron, Aris Guibert, Cédric Guibert, Christian Helière, Alexandrine Landemaine, Françoise Lelong, Catherine Menu, Marc Mercier

ENSEMBLE POUR SAINT-CALAIS

Cette intervention dans le bulletin municipal est donc la dernière de la mandature 2020-2026.

Il est sans doute trop tôt pour faire un bilan, mais quelques réflexions s'imposent.

Les statistiques publiées récemment par l'INSEE nous indiquent que Saint-Calais ne comptait plus, en 2022, que 2 969 habitants et sans doute moins encore en 2025.

En 40 ans, notre commune a perdu plus d'1/3 de ses habitants...

Ce déclin n'est certes pas imputable à l'équipe majoritaire actuelle mais force est de constater qu'elle n'a pas freiné cette tendance.

Et, si vont prochainement être ouverts à la location, une cinquantaine de logements, à l'initiative d'un promoteur privé, celui-ci a dit clairement qu'il n'avait pas saisi cette opportunité à cause du dynamisme de Saint-Calais, mais en raison de la création de plusieurs centaines d'emplois dans deux communes voisines : 150 à Savigny et 80 à Bessé. On peut, toutefois, se réjouir de ce que, malgré sa situation financière délicate, la communauté de communes ait décidé de construire, à côté du Lycée Jean-Rondeau, un « Campus connecté » qui pourra proposer, sur place, une formation à nos jeunes et permettre aux entreprises du territoire de recruter localement.

C'est notre avenir qui est en jeu.

Christophe Auriau, Jean-Claude Besnard, Christophe Nicolay, Lionel Provost

AVEC VOUS POUR NOTRE VILLE

Dans un an, ce sont les municipales, il faudra alors tirer le bilan et faire des choix : concernant la refonte du centre-ville, l'aménagement autour du lac et quelles perspectives leur donner ; freiner la baisse du nombre des habitants, gérer leur sécurité ; être attractif pour garder nos jeunes.

A qui confier ces décisions, à une équipe en place depuis cinq ans qui s'épuise, pas seulement en nombre où à de nouveaux citoyens près à s'engager pour redonner à Saint-Calais un avenir grâce à un nouveau mandat. Car il faudra faire des choix d'investissement qui seront fondamentaux pour notre ville. Voici quelques pistes qui seront prioritaires pour notre cité.

Saint-Calais le mérite.

Jean-Marie Janvier

ST-CATHLON

Triathlon Saint Calais (72)



RETENEZ LA DATE
21 JUIN 2025

Des épreuves sportives et des surprises pour fêter cette 3eme édition

3 ÈME ÉDITION

SAINT-CALAIS

Place de l'Hôtel de ville
+ Cour du Centre Culturel

FÊTE DES JEUX

Grand ouest

dimanche
06 juillet
15h - 18h

Gratuit

Animations enfants, adultes

- hobby horse
- danse country
- jeux concert



Avec la participation des Mustangs Dancer, de l'Anille Braye Omnisports Intercommunal, des sections Roller, Judo, Gym ; de l'Anille Braye Football, de Oïka Oïka et du Centre Culturel de Saint-Calais.

WWW.SAINTCALAIS.FR 02 43 35 63 03

Sarthe  SAINT CALAIS  ABOI 

Évènements 2025

- Fête des jeux en centre-ville : 6 juillet
- Fête nationale : feu d'artifice et bal le 13 juillet, cérémonie le 14 juillet
- 395^e Fête du Chausson aux Pommes : 6 et 7 septembre
- Journées Européennes du Patrimoine : 20 et 21 septembre
- Marché à thème «Vins et Gastronomie» : 8 novembre
- Marché de Noël : 3 et 4 décembre
- Cités en Lumière : 3 décembre

Détails de l'agenda et plus de dates sur www.saint-calais.fr

FÊTE DU CHAUSSON AUX POMMES

Saint-Calais depuis 395 ans

SAMEDI 6 DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

Spectacles, concerts
Marché artisanal
Buvette, restauration
Danse folklorique...



SAINT CALAIS  IMAV Sarthe  Sarthe 

www.saint-calais.fr 02 43 35 63 03

Mairie de Saint-Calais
Rue Amédée Savidan
BP40 001
72120 Saint-Calais
02 43 63 15 15
www.saint-calais.fr
 Facebook : Saint-Calais

Horaires d'ouverture de la mairie :

- Lundi, mercredi, jeudi : 8h45 - 12h30 / 14h30 - 17h30
- Mardi : 8h45 - 12h30

- Vendredi : 8h45 - 12h30 / 14h30 - 17h00

Ouvert le dernier samedi de chaque mois (sauf juillet et août) : 9h00 - 12h00, sur rendez-vous uniquement.

Fermé le dernier mercredi après-midi de chaque mois.

